

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LA DIRECTION GENERALE DE L'OFFRE DE SOINS (DGOS) NE REPOND PAS !

Paris, le 3 juillet 2018 – Alors que la rentrée en formation Ibode avance à grands pas, les écoles d'Ibode ne savent toujours pas sur quel pied danser ! Malgré les très nombreuses sollicitations des écoles représentées par l'association des écoles (AEEIBO) ou encore de l'UNAIBODE, la DGOS n'a toujours pas fait de choix quant à la date de rentrée. Ce retard de la DGOS génère tension et dysfonctionnement tant dans les écoles que dans les établissements. Par ailleurs et à un an jour pour jour de la mise en place intégrale des actes exclusifs Ibode, la DGOS reste aux abonnés absents s'agissant des mesures transitoires devant permettre l'application pleine et entière du décret.

#### A quoi joue la Direction Générale de l'Offre de Soins ?

En mars 2017, la DGOS lors de la reprise des travaux de réingénierie, préconisait dans son calendrier une mise en application pour la rentrée de septembre 2018. A la demande de cette même DGOS, les écoles ont œuvré et proposé des contenus pour être opérationnelles à la date initialement prévue au calendrier de septembre 2018.

#### Coté école, on est prêt !

Comme le souligne Aline Dequidt, présidente de l'AEEIBO « *Tout est prêt pour une rentrée en septembre 2018. Les Unités d'Enseignement ont été proposées au Ministère. Pourtant, alors qu'il ne reste que deux mois, le Ministère ne s'est toujours pas positionné à ce jour. Les écoles d'Ibode sont bloquées. Nous ne savons pas quand nous devons intégrer les nouveaux étudiants ! Les établissements, quant à eux, ne savent pas quand ils doivent libérer les futurs prétendants au diplôme Ibode. Cette situation est très complexe notamment pour planifier les remplaçants dans les blocs.* »

Lors de la dernière réunion de groupe de travail du 26 avril 2018 étaient fixées par la DGOS comme priorités :

- Transmettre la dernière version de travail de la maquette aux écoles pour une ultime relecture et validation ;
- Transmettre le volet « recherche » de la maquette au Ministère de l'Enseignement Supérieur pour s'assurer de sa conformité au regard de la masterisation.

Pour autant, lors d'une rencontre avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, celui-ci précisait n'avoir pas eu de contact avec son homologue de la santé sur ce point !

Le prochain HCCP du 10 juillet ne prévoit dans son programme de place pour traiter ce sujet.

#### Mesures transitoires et actes exclusifs

Le 9 février 2018, le Ministère reportait au 1<sup>er</sup> juillet 2019 une partie du décret portant sur la partie 1b des actes exclusifs. L'UNAIBODE rappelait, dans un communiqué du 10 février, par la voix de sa présidente Brigitte Ludwig « *Les Ibode subissent à nouveau un report de leurs exclusivités. Même s'il ne pouvait être envisagé une autre issue dans l'immédiat, l'UNAIBODE et l'AEEIBO déplorent ce report et souhaitent au plus vite la mise en place de véritables solutions collaboratives de travail avec tous les*

acteurs. « Il est clair que nous avons été très patients et avons beaucoup œuvré pour obtenir les actes exclusifs ou encore l'exclusivité Ibode dans les blocs. Les Ibode sont des professionnels reconnus dans les blocs et indispensables pour la qualité et la sécurité des patients. Ils méritent d'être également reconnus par nos instances dirigeantes et cela dans un premier temps, par le respect et l'application d'un décret qui date du 29 janvier 2015 ! Arrêtons de jouer avec les Ibode. »

L'association représentative des Ibode, de concert avec les différents acteurs professionnels devant mener à l'application intégrale du décret, ont formulé des propositions de mesures transitoires. A un an jour pour jour de la fin du report, la DGOS reste muette aux sollicitations et propositions.

### Une situation conflictuelle

Sans prise de décision et sans information, la DGOS laisse place à la désinformation qui génère chez les professionnels des situations de plus en plus conflictuelles. Le Ministère n'offre, à travers cette politique, aucune visibilité laissant place à la démotivation et l'inquiétude chez les professionnels. Il est urgent que le Ministère, qui respecte les professionnels de santé, le démontre à travers des décisions claires et cohérentes.

#### ***L'Union Nationale des Associations d'Infirmiers de Bloc Opérateur Diplômés d'Etat et l'association des enseignants des écoles d'infirmiers de bloc opératoire***

*L'Unaibode est l'association qui regroupe les associations d'infirmiers de bloc opératoire et défend la qualification des quelque 9.500 IBODE qui exercent en France dans le secteur public et le secteur privé. Sans eux, il ne peut y avoir de fonctionnement sécurisé des blocs opératoires. L'AEEIBO est l'association des enseignants des écoles d'infirmiers de bloc opératoire. Elle a pour mission de valoriser et promouvoir la formation d'infirmier de bloc opératoire. Elle rassemble 24 écoles sur l'ensemble du territoire.*